



CSA de l'AEFE

9 octobre 2025

Déclaration liminaire de la FSU

Madame la Directrice Générale, mesdames et messieurs les membre du CSA

Tout d'abord, à l'approche de la période d'hommages à Samuel Paty (assassiné il y a maintenant 5 ans) et à Dominique Bernard (assassiné il y a 2 ans), nous tenons ici à leur rendre à nouveau hommage, avec une pensée particulière pour leurs familles.

Concernant la situation de l'AEFE, la FSU dénonce à nouveau la **culture de la menace et de la sanction**. Dans le cadre des actions syndicales relatives à l'avantage familial, des menaces, à peine déguisées, ont été proférées vis-à-vis des personnels en poste à Singapour ou en Uruguay. Ceci est inadmissible. Récemment, quelques semaines seulement après l'échéance de leur dette de frais d'écolage, l'Agence a pratiqué des avis à tiers détenteur permettant de prélever en une fois l'intégralité de la somme due sur les comptes bancaires de plusieurs agents en poste à Madrid. Dans certains cas, ces décisions brutales ont provoqué des blocages de comptes en pleine période de vacances scolaires et ce, sans préavis. Ce n'est pas de la sorte que la direction d'un opérateur public doit traiter ses personnels !

Voilà maintenant des années que nous réclamons une vraie réforme de l'avantage familial, et vous l'avez unilatéralement bloquée, Madame la Directrice. Aujourd'hui le Conseil d'État vous impose de mener cette réforme, mais dans les pires conditions budgétaires qui soient et dans l'urgence : c'est donc un rendez-vous manqué qui laissera des traces !

S'agissant de la réforme de l'opérateur public en préparation, l'AEFE entre dans une **période critique pour son avenir**. Les enjeux sont cruciaux, et les conséquences pourraient être catastrophiques pour tous les personnels, en détachement comme de droit local, et pour les familles.

Il est question d'une transformation majeure concernant l'ensemble des établissements, des personnels et des contrats. Or la refonte d'un des plus grands opérateurs publics de l'État n'entre clairement pas dans le cadre des "affaires courantes" gérées par un gouvernement démissionnaire.

La méthode laisse aussi craindre le pire : les concertations actuelles se tiennent uniquement entre les ministères et la direction de l'AEFE. **Les discussions sur notre avenir se jouent pour l'instant à huis clos, et donc sans les principaux intéressés.**

Dans ce contexte empli d'incertitudes, au lieu de protéger le service public d'éducation à l'étranger, ses personnels et son réseau historique, **l'Agence décide de franchir une ligne rouge**. En effet, au Lycée français de Bilbao, elle envisage en catimini **deux fermetures de supports occupés par des détachés encore en poste**. Ce sont les personnels qui en ont informé les organisations syndicales : la forme est donc aussi mauvaise que le fond !

C'est une première : jamais l'Agence n'avait mis à la porte **des collègues encore en poste pour de fallacieuses raisons budgétaires**. Est-ce là une façon de considérer les personnels alors que l'Agence se targue de confiance et de sens de la loyauté ? Les comités de gestion pilotent-ils désormais la carte des emplois ?

Madame la Directrice Générale, **ne devenez pas la fossoyeuse de l'opérateur public**. Si des projets néfastes et nuisibles aux missions de service public à l'étranger doivent voir le jour, **les personnels déjà mobilisés les 18 septembre et 2 octobre ne l'accepteront pas et mettront tout en œuvre pour les stopper**.

